

CD. REGLEMENT GÉNÉRAL DE CO-PROPRIÉTÉ.  
RELATIF À L'IMMEUBLE À APPARTEMENTS MULTIPLES À  
ERIGÉ SUR UN TERRAIN SIS À IXELLES, AVENUE ARMAND  
HUYSMANS.

-O-

## CHAPITRE I.

### EXPOSE GÉNÉRAL.

#### Article 1.

Faisant usage de la faculté prévue par l'article 577 bis paragraphe II du code civil ( loi du 1er juillet 1911 neuf cent vingt quatre ) il est établi, comme suit, le statut de l'immeuble régulant la conservation, l'entretien et l'exploitation de l'immeuble à destination des propriétaires ou titulaires de droits, actuels et futurs ; elles sont en conséquence toutes les propriétaires ou titulaires de droits résidents, sauf opposable aux tiers par sa nature, immobilières à défaut d'accord unanime des co-propriétaires, jusqu'à l'épuisement de l'immeuble et au bien.



#### Article 2.

Il est en outre arrêté, pour valoir entre toutes les parties et leurs ayants-droits à quel que titre que ce soit, un règlement d'ordre intérieur relatif à la jouissance de l'immeuble et aux dettes résultant réellement de l'immeuble et de l'exploitation de la vie en commun, tel que l'ensemble n'est pas dans les conditions qu'il indique.

#### Article 3.

Ces modifications ne sont possibles que lorsque les cédants de propriété ou de jouissance, à leurs dépens et au profit de l'immeuble, ont été imposées par les transferts, mais doivent être imposées par les statutaires.

#### Article 4.

Sont considérées écrivit au présent règlement : le statut réel et le règlement général de co-propriété.

#### Article 5.

plex"; dans ces deux cas, les militaires attachés fond, de façon à former des appartements dans différents murs se touchant par plancher et plafond au niveau ou de réunir des appartements de niveaux différents, des appartements contenus d'un même appartement, des permis de réunir en un seul niveau ou de réunir des propriétaires.

Il est toujours permis de réunir en un seul générale pris à l'unité des propriétaires. Peut être modifiée que par démission de l'assemblée militaires, celle qui est établie ci-dessus, ne tré circonstance, la ventilation attractive des quelconque de l'immeuble, ou par suite de toute autre disposition qui sépare dans une partie notamment par suite de modifications ou de transformations respectives des appartements et garages, soitent les variations ultérieures subies par les valuers respectives des appartements et garages, Il est formellement stipulé que quelles que

#### Article 6 -

"Division - Description" de l'acte de base. Vers appartements et garages est établi au chapitre la répartition de ces quotites entre les divers de la valeur supposée de leur utilisation. que de la valeur proportionnelle, tant de leur surface dans la proportion, à travers appartenants et garages militaires, autres aux appartements et garages Les parties communées sont divisées en mille /

#### Article 5 -

"Appartements" avec leur(s) cave(s) et "garages". Les propriétés privatives sont dénommées : tendra à tous les co-propriétaires, chacun pour une fraction.

et de parties communées dont la propriété appartient chaque propriétaire aura la propriété privative et de parties communées dont la propriété privative

L'immeuble est composé de parties privatives

#### Article 4 -

Co-propriété indivise et propriété privative:

STATUT DE L'IMMEUBLE.

#### CHAPITRE II.

compétences.

prises à l'acte de base unique est annexé le règlement et qui sont ou seront encore d'appartement ainsi que toutes les prescriptions imposées, édictées ou à édicter par les autorités publiques, édictées ou à édicter par les propriétaires, édictées ou à édicter par les autorités compétentes.

Le sol ou terrain ( sous réserve de ce qui est dit  
quant aux jardins privatisés des appartements du rez-  
de chaussée ), les fondations, l'armature en béton  
(piliers, poutres, hourdis, écoquetera... ) les gros  
murs de façade, de pigeonn, de refend, de cloître,  
les ornements extérieurs des façades, balcons et  
fenêtres (mais non les garde-corps) les balustrades,  
les appuis des balcons et fenêtres, les canalisations  
et toutes conduites de toute nature, eau, gaz, électricité,  
toutes conduites et canalisations se trouvant à I,  
interieur des appartements et autres locaux priva-  
tifs et servant à leur usage exclusif, les trot-  
toirs, grilles, souabarrières.

Après avoir rencontré, arrondi ou diminué un appareil de vente, on peut revenir à la situation primitive ou à toute autre combinaison, mais il ne pourra jamais y avoir plus du nombre départernants et de garages prévus au chapitre "Division - Description" de l'acte de base.

Article 7 -

Les parties communies de l'immeuble compor tent

aux appartements réservés pour les additions ; il est aussi permis de louer deux garages contigus. Les ménages attachés aux deux appartements peuvent alors également utiliser ces deux garages réservés.

Il est également permis de détacher d'un appartement, une ou plusieurs pièces, pour les incorporer à l'appartement contigu; dans ce cas, le juge ajustera le nombre de ménages des appartements Madrid-Flès, sera fait par les solutions du Notaire qui a régulé la base sur les indications de l'architecte ; l'acte de vente devra être fait par les deux propriétaires au total des ménages attachés aux deux appartements modifiés devant correspondre au total des ménages attachés aux deux appartements du type ordinaire.

Au niveau des sous-sols :  
Les rampes des garages numéros 17, 38, 39 et 20; La cour basse en face de la conciergerie, La rampe des garages vers le dégagement avec sa porte, dans cette entrée: L'emplACEMENT pour vélos et voitures d'enfants, Le dégagement des garages, Les dégagements des sous-sols, Les locaux des compétences, Local de la chaffie- rie avec accessoires, réservoir à mazout, sas-vides pourelles, second local pour vélos et voitures d'entants, Les locaux de conciergerie, La cave concier- re, gerie sous l'escalier de gauche.

La zone de recul avec ses éléments constitutifs :  
Au niveau du rez-de-chaussée :  
La zone de recul avec ses éléments constitutifs, La zone de recul avec leurs cages, Les ascenseurs avec leurs cages, Les paliers, Les galeries, Les conduits d'aération et cheminées. Shunt ou similaires.

Dans tout l'immeuble :

La terrasse dite inaccessible constituant tout- ture sur partie de l'appartement du quartierème étage La terrasse dite inaccessible constituant tout-

Les installations et descentes d'eau pluviale, La terrasse touture de l'immeuble avec ses numéros 1. Les installations et canalisations de chauffage canalisations et descentes d'eau pluviale, central et de distribution d'eau chaude (les radiateurs et canalisations se trouvant à l'intérieur d'un local privatif sont échappées, mais il ne peut y être apposé de modifications qu'avec l'autorisation de l'assemblée générale et aux conditions fixées par cette assemblée et ce à l'unanimité des propriétaires).

Et en général : toutes les parties de l'immeuble qui ne sont pas affectées à l'usage exclusif de l'un ou l'autre des locaux privatisés ou qui sont communs à plusieurs parties la loi du fait juri-juré militaire centrale qui ne sont pas affectées à l'usage exclusif.

Les choses communes ne pourront être afféchées, gérées de droitts réels ou saisies qu'avec les appartenements et garages dont elles sont l'accès possé-  
sé et pour les quotidiens leur attribuées. L'hypothèque et tout droit réel créé sur l'é-  
lement privatif grève de plein droit la fraction des choses communes qui en dépend comme accessoires.

Chaque propriétaire privée les parties constitutives de l'appartement ou du local priva-  
tif (à l'exception des parties communes) et notamment : le plancher, le parquet ou autre revêtement sur lequel on marche avec leur soutien immédiat en connexion avec le hordeau qui est partie com-  
mune, les cloisons intérieures non portantes, les portes, les fenêtres sur rue et sur cour avec leurs volets et persiennes, les portes palières, toutes les installations additives et évacuatrices interneuses des appartements et locaux privati-  
tives et se trouvant à leur usage exclusif, les installations sanitaires partielles (lavabos, éviers, baignoires attachées au hordeau supérieur formant plateau, parties vitrées des portes et fenêtres, le plateau water-closet, salle de bains, etcetera...). Les tions sanitaires partielles (lavabos, éviers, baignoires attachées au hordeau supérieur formant plateau, parties vitrées des portes et fenêtres, le plateau water-closet, salle de bains, etcetera...) Les sume tout ce qui se trouve à l'intérieur de l'appartement ou local privatif dont question est à son usage exclusif, en outre, tout ce qui est à son usage exclusif, en outre, tout ce qui est exclusivement à son usage, par exemple : condui-  
tes particulières des eaux, du gaz, de l'électricité, du téléphone, de cheminée, etc...

Chacun des propriétaires a le droit de joutir et de disposer de ses locaux privés... dans les immeubles qui ont semblera, chacun peut modéliser, comme bon lui semblera, la distribution intérieure de ses locaux, mais sou-  
mettre la solidité de l'immeuble.

Préteurs et de ne rien faire qui puisse compromettre l'attribution de nos parts aux droits des autres propriétaires par le présent règlement et à la con-  
stitution de nos parts nulles aux droits des autres propriétaires et de leur propriété à la con-  
stitution de nos parts privées... dans les im-  
meubles qui ont semblera, comme bon lui semblera, la distribution intérieure de ses locaux, mais sou-

- Les projets pourront établir des volontés et persévérances et autres dispositifs de protection; il s'agira de modèles agréés par l'assemblée générale.
- Les propriétaires pourront établir des postes de dépôts de téléphones sans fil ou de radioviseurs à ce sujet, l'assemblée générale fixera, à la demande de l'assemblée générale.

Article 11 -

Réen de ce qu'il concerne la style et l'harmonie de l'immeuble, même si l'on sait que par décision de l'assemblée générale prise à la majorité des trois quartiers de la totale des voix de l'immeuble.

Il en sera ainsi notamment des portes d'entrée des appartements, des caves et des garages, des fenêtres, des radiateurs. Les parties de l'immeuble visibles et de toutes les parties de l'immeuble visibles de l'extérieur et même en ce qui concerne la partie.

- 10 -

Les élus de la zone de modélisation aux choses communes pourront être exécutés avec l'autorisation expresse de l'assemblée générales co-propriétaires statuant à la majorité des trois / quatre de la totalité des voix de l'assemblée et sous la surveillance d'un architecte de l'immobilier dont les honoraires sont à la charge des propriétaires faisant executeur de l'œuvre de l'immobilier dont les honoraires sont à la charge des propriétaires faisant traverser.

- 6 -

Il est intéressant à un propriéttaire de diverses sortes d'apprêts en pluviometers, mais il est permis de vendre une partie de son appartement à 1, appartement voisin au même étage, de façon à modifier le type, comme il est prévu au présent règlement.

gradations et autres accidents et inconvenients qu'en seront la conséquence pour les parties communes et locaux des autres propriétaires.

L'assemblée Générale des co-propriétaires est soit  
veut la maîtrise de l'administration de l'immeuble, en

- २ -

Motivations affé des deux assume la fonction.

Si le gerant est absent ou défaillant, le propriétaire de la firme devra prendre une place à sa place; en cas de refus de ce dernier, le

• Communiques •  
Pour la première fois, Le gérant est désigné  
par la Société de personnes à responsabilité limitée  
"Entreprises Générales Jean Debennard" et ce pour une  
période d'un an.

L'assemblée générale norme un éventuel choix ou non parmi les co-propététaires; il est chargé de la surveillance générale de l'immeuble et notamment de l'exécution des réparations à effectuer aux choses

- Article 14 -

Il est établi dans l'immuable un concierge.

- 3 -

• SERVICE ET SANTÉ STRATEGIE DE L'IMMUBLE

•TT XUT1035

à des conditions partielles.

Chaque propriétaire peut être autorisé, par l'assemblée générale, à pratiquer dans les murs mitoyens des ouvertures pour faire communiquer les locaux dont il est propriétaire, avec les maisons contigües, à la condition de respecter les garanties établies, à la suite de la solidité de l'immeuble.

- Article 12 -

• *Properties.*

Le téléphone public peut être installé dans les appartenements, aux frais, risques et périls de leurs en la matière.

Il est rappelé que chaque propriété rapportera dans la partie majoritaire, un règlement d'ordre intérieur. II faudra sur la terrasse tropicale, une antenne de radio-phonie et de télévision, à l'endroit à déterminer par le conseil de Gérance avec l'accord de la Société phonique, ce dans la mesure des possibilités et en se conformant aux prescriptions administratives.

une seconde assemblée peut être convoquée de la même manière, avec le même ordre du jour, qu'il indique.

Si une première assemblée n'est pas en nombre,

contre décharge signée par ce dernier.

valablement faitte si elle est remise au propriétaire par lettre recommandée, la convocation sera aussi au moins et au plus à l'avance, au moins que deux jours francs au plus.

Les convocations sont faites huit jours francs.

#### Article 18 -

par un des co-propriétaires.

huit jours, l'assemblée est convoquée valablement

en cas d'inaction du gérant pendant plus de

mois.

Si l'ensemble au moins deux cent cinquante / mille- convocation est demandée par des propriétaires possédant ensemble ou du gérant, aussi souvent qu'il est nécessaire. Elle doit l'être en tout cas lorsque la convocation est donnée à la différence du président, dans l'ensemble est convoyée à tous les co-propriétaires dans qui doit être donnée à tous les co-propriétaires dans l'ensemble de cette réunion obligatoire annuelle, dans l'indication contraire de la part du gérant, à moins en annexe.

Les formes et les détails prescrits ci-après pour les convocations, ces jours, heure et lieu sont constantes dans chaque année dans l'agglomération bruxelloise, l'assemblée générale statutaire se tient d'ordinaire dans l'ensemble du territoire de la commune.

#### Article 17 -

du jour, au, il's aient été présents ou représentés tous les co-propriétaires sur les points portés à l'ordre de la convocation, toutes les assemblées obligées par ses délibérations, toutes convocuées.

Il'assemblée générale n'est valablement constituée que si tous les co-propriétaires ont été admis

tant qu'il sagit d'intérêts communs.

#### Article 16 -

L'ordre du jour est arrêté par celui qui convient que tous les points à l'ordre du jour doivent porter une signature. Les délibérations ne peuvent porter que sur les motions qu'il sait assister de choses de très même importance; il faut exclure les points libellés "divers" à l'ordre du jour. Il existe donc d'une manière très claire dans la convention de tre que tous les points à l'ordre du jour doivent être traités par celles qui conviennent que toutes les motions couvrent un ordre du jour. Article 20 - L'assemblée se compose de tous les co-propriétaires qui se trouvent à l'ordre du jour. Si le gérant n'est pas co-propriétaire, il sera assisté par une assemblée générale, mais il y a assisté par une assemblée générale, le gérant sera mandaté pour voter en ses lieux et au sein de l'assemblée générale. Il existe au procès-verbal. A l'exception du gérant, nul ne peut représenter un co-propriétaire sauf si ce fait est mentionné au procès-verbal. Si le gérant n'est pas co-propriétaire, il sera assisté par une assemblée générale, mais il y a assisté par une assemblée générale, le gérant sera mandaté pour voter en ses lieux et au sein de l'assemblée générale. Il existe au procès-verbal. A l'exception du gérant, nul ne peut représenter un co-propriétaire sauf si ce fait est mentionné au procès-verbal. Il existe au procès-verbal.

#### Article 19 -

Tous au plus

Les délégués étent considérés comme s'opposant à la  
assemblée générale, mais de l'unanimité des propriétaires  
tendre, non de l'unanimité des membres présents à l'  
Assemblée l'unanimité est requise, celle doit être  
statut ou par le règlement d'ordre intérieur.  
une majorité plus forte est requise par le présent  
propriétaires présents ou représentants, sauf le cas où  
les délibérations sont prises à l'unanimité des

#### Article 24.

par les membres du bureau.

Il est tenu une liste de présence qui devra être  
signée par les propriétaires qui la détiennent assister  
à l'assemblée, liste de présence qui sera certifiée  
par les propriétaires plus forte est requise par le présent

#### Article 23.

hours de l'assemblée.

Le bureau désigne un secrétaire qui peut être pris  
grand nombre de minutes.

Le bureau est composé du président assisté de deux  
assesseurs et à défaut de ces derniers, au président  
assisté de deux propriétaires présents ayant le plus

#### Article 22.

Il est limité "Entreprises Générales Jean Debennard".  
soit désignés par la société de personnes à responsabilité  
le premier président et les premiers assesseurs

Il convient être réelus,  
deux assesseurs.

Il est simple majorité des voix, son président est  
nommé, à la simple majorité des voix, son président est  
l'assemblée désigne, pour le temps qu'elle détermi-

#### Article 21.

tions ci-dessous.

Il est toujours permis à un goup de représentant  
son conjoint, co-propriétaire, et l'assemblée pourra  
au procès-verbal de l'assemblée générale.

La procuration qui sera donnée à ce dernier, ou le  
procès-verbal de son élection n'a devoir à être annexes  
au procès-verbal de l'assemblée.

Le compte de la collectivité,  
d'entre eux ayant voix délibérative et qui votera pour  
réunion avec voix consultative, mais il est évident l'un  
vont être convocations et auront le droit d'assister à la  
soit à un assemblée et à un assemblée, tous de-

Les compétences des personnes au sein d'une équipe sont précaires, mais elles sont également un moyen de communication et de transmission d'informations. Les deux assessseurs ont mandat de vérifier ces mots à l'avance aux co-propriétaires; le président et les deux assesseurs ont mandat de vérifier ces compétences avec les places justificatives et illes dé-

Pour que les délégations soient valides, l'assemblée doit réunir comme membre ayant voix délibérative, des copropriétaires représentants ou représentants possédant ensemble au moins CINQ CENT ET UN MILLIÈMES.

Si l'assemblée ne réunit pas cette condition, une nouvelle assemblée sera convoquée au plus tard dans les quinze jours et au plus tard dans le mois, avec le même ordre du jour et délibérerà également toutefois les cas de décisions à prendre à une majorité spéciale ou à l'unanimité.

Le nombre de milliers présents ou représentants, sauf quel que soit le nombre de milliers présents ou représentants, dans le mois, avec le même ordre du jour et délibérerà également sans le mois, avec le même ordre du jour et délibérerà également tous les cas de décisions à prendre à une majorité spéciale ou à l'unanimité.

L'ancien texte est à remplacer par le suivant:

MODIFICATION à l'art. 26 de l'acte de base.

cfr: PY/ass. gen. ord. du 10/12/79.

Article 26 -  
les propriétés  
que posséderent d

proposestion, mais cependant dans le cas d'un déni de l'assimilation, la première n'ayant pas été en

Article 28 -

Venant faire rapport à l'assemblée de l'ancienne mission en formulant leurs propositions, les co-préfétaires signent devant le bureau, les erreurs qu'ils pourraient constater dans les compétences.

Article 27 -

Les délibérations de l'assemblée générale sont venues à chaque préfète son complète participation, triestement, le Gérant doit faire partie d'elles à chaque préfète son complète participation.

Article 26 -

Les co-préfétaires signent devant les membres du bureau, les erreurs qu'ils pourraient constater devant les compétences.

Article 25 -

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par le président, les copie sans dépôt, à l'endroit à désigner tout co-préfet pour sa conservation et des archives de la demande.

Article 24 -

Tout co-préfet peut demander de consulter le registre des procès-verbaux et en prendre copie sans dépôt, à l'endroit à désigner tout co-préfet pour sa conservation et des archives de la demande.

Section III :

A.- Entrée en et répartition -

Répartition des charges et récettes communes.

Chacun des propriétaires contribue pour sa part dans les parties communes aux dépenses de conservation et des services aux associations, le tout sauf les séries de même ainsi en ce qu'il concerne les deux choses communes.

Le régime ayant un caractère fortitaire, il.

Article 30 -

Les réparations et travaux non indispensables, préparations indispensables mais non urgentes, préparations urgentes.

Article 31 -

Réparations urgentes : les dépenses relatives aux ascensions, le tout sauf les exceptions ci-après.

Les réparations et travaux sont répartis en trois catégories :

Préparations urgentes.

Préparations non urgentes.

Préparations indispensables mais non urgentes.

Préparations indispensables.

Article 32 -

Les dépenses relatives aux ascensions, le tout sauf les exceptions ci-après.

En série de même ainsi en ce qu'il concerne les deux choses communes.

Le régime ayant un caractère fortitaire, il.

Article 33 -

Les dépenses relatives aux ascensions, le tout sauf les deux choses communes.

porter sans indemnité les inconvenients résultant de cette nécessité; les co-propriétaires devront subir la charge à pourvoir accéder à l'appartement si la chose n'arrive à leur appartement à un mandataire habitant le quartier de leur appartement et du gerant, de

l'agglomération bruxelloise dont le nom et l'adresse sont écrits sur leur appartement à un mandataire habitant le quartier, il s'agit d'un document remettre une sentance, si les propriétaires ou les occupants se sont mis d'accord au niveau septembre de chaque année.

Les propriétaires doivent donner accès par un moyen qu'il ne suffit pas de préparations urgentes, cet accès ne pourra être demandé au niveau d'un mois et tenir et nettoyer des parties communes.

Les locaux privés pour toutes réparations, entretenir et préparer pour tous.

#### Article 34 -

Une modification au système de chaufferie pour toute partie des voix de l'assemblée et sera obligatoire être votée à une majorité des trois / quatre de la intégrallement la dépense.

Toutefois, ces travaux pourront être exécutés par une majorité possédant ensemble sept cent cinquante / mille cinq cents.

Les ne pourront être décidés que par des propriétaires possédant au moins huit cents / mille cinq cents.

Ces travaux devront être demandés par des propriétaires possédant au moins ensemble deux cent cinquante / mille cinq cents.

Un arrêté du conseil d'administration.

#### Article 33 -

1. Exécution des travaux de cette catégorie.  
de l'assemblée générale est nécessaire pour ordonner rance sera jugé du point de savoir si une réunion peut ainsi le conseil de France. Le conseil de Gé-

ment, le président et les deux assessors qui for-

Ces décisions sont prises par les membres du Rédactions indispensables mais non urgentes.

#### Article 32 -

Les travaux ayant un caractère absolulement urgent,

sans demander l'autorisation.

Le gépakt devra faire, à cet effet, toutes les diligences nécessaires; il admettra les pré-  
ses comme charges communes; elles lui serviront de  
bourses par les co-propriétaires, chacun étant dé-  
bordé.

La situation des menuilles, tant que des choses privées, est cependant des choses communes, sans être des choses publiques. La partie de la vie qui comprend le plus de choses publiques, c'est la partie de la vie qui comprend le moins de choses privées. La partie de la vie qui comprend le moins de choses publiques, c'est la partie de la vie qui comprend le plus de choses privées.

- ३९ अक्षय -

SECTION IV

Dans le cas où des recettes seraient effectuées à raison des parties communes, elles servent à chaque propriétaire dans la proportion qu'il possède de ses droits dans les parties communes.

- १३ -

### **Recectes**

Deas le eas oí un co-próprietétaire anglo-nantaise trahit les charges communales, pour son compte perso- nnel, il devra supporter seul cette amende nationale.

- 28 -

Article 1386 du code civil) et de la loi  
toutes les charges de l'immobilie se répartissent entre  
suivant la formule de la co-propriété pour autant  
bien entendu qu'il s'agisse de choses communes et  
sans préjudice au recours que les co-propriétaires  
ont contre leur voisin pour réparation des dommages  
causés pourraient exercer contre celui dont la responsabilité

- 96 - Article 36

"SOUNDINGS

A moins que les impôts relatifs à l'immobilier soient établis différemment sur chacun des 10-2000 propriétaires. Les imposts seraient répartis entre eux par la taxe.

Article 35

• १०८ •

Gréclides d'après les règles ci-dessus.

des préparations aux choses communes qu'il servira

Liens intérieurs.

demandé par lui encassée, à la remise en état des plôts, après accord du conseil de régence, l'an -  
a) Si le ministre est parti : Le Gérant em- comme suit :

l'autorisation de ces indemnités sera réglée.

Article 43 -

vention sera donc demandée.

cause ne pourra leur porter préjudice. leur inter-  
actions privilégiées à hypothèques et la présente  
Mais il sera tenu compte des droits des cré- part cette assemblée.

bandue ou ailleurs, dans les conditions déterminées  
assemblée et à charge d'en effectuer le dépôt en  
en présence des co-propriétaires désignés par l',  
vertu de la police, seront encassées par le Gérant  
En cas de sinistre, les indemnités allouées en

Article 42 -

prise sera à la charge exclusive de ce détienter.  
personnelle à un des co-propriétaires, cette sur-  
tout employé, ou plus généralement pour toute raison  
Si une surprise est due au chef du personnel

Article 41 -

plaire des polices d'assurances.  
Chacun des propriétaires a droit à un exem-

Article 40 -

même compagnie.

tives de communauté devront être contractées à la  
ce de son choix; toutes autres assurances collège  
durée de dix ans minimum à une compagnie d'assuran-  
" Entreprises Générales Jean Debennard " pour une  
la société de personnes à responsabilité limitée :  
agir ci-dessus sera contractée à la diligence de  
Pour la première fois, l'assurance dont il s'  
leur place.

plein droit et sans mise en demeure les signer à  
necessaires, à défaut de quoi, le Gérant pourra de  
conclusion de ces assurances et signer les actes  
leur concours quand il leur sera demandé, pour la  
Les co-propriétaires seront tenus de prêter  
communes.

ant en proportion de ses droits dans les parties



Le montant de cette assurance sera fixé par l'  
état étranger à l'immuable.

des habilitants de l'immuable ou qu'elle soit un  
tutelle des assesseurs, que la victime soit un  
gérant, contre les accidents pouvant provenir de l',  
une assurance sera contractée par les soins du

#### Article 45 -

brème.

assurance complète et illes en disposeront l'.  
démanté qu'il pourra être alloué par suite de cette  
intervenue au profit de l'excédent d'in-  
térêsses au profit de l'assuré, les co-propriétaires  
et prières. Dans les deux cas, les charges  
rôle, à condition d'en supporter toutes les charges  
nel, une assurance complète à la police géné-  
rale la faculté de faire, pour leur compte person-  
nel, est fait pour un montant insuffisant, au profit tou-  
l'avantage de la majorité, estimeraient que l'assurance

b) Les co-propriétaires, qui, contrairement à  
tation éventuelle.

alent à intervenir dans les frais de reconstruc-  
surprise et sans que les autres co-propriétaires  
police générale, mais à charge d'en supporter la  
appartient à l'assurer à leurs frais, sur la  
par des co-propriétaires à leur propre tête, il leur  
a) Si des emblissements ont été effectués

#### Article 46 -

proportion de leur part dans les parties communes.  
ment partagés entre les co-propriétaires dans la  
de la destruction entière alors éventuelle  
L'indemnité d'assurance ainsi que le produit  
alors partagées ou licitees.

S'il l'immuable n'est pas reconstruit, l'indi-  
fraction de capitale.

au taux légal payable en même temps que chaque  
supplie un tiers d'année en année avec les intérêts  
Le prix sera payé un tiers au comptant et le  
comptes de la même lagune.

desacord sur le choix du tiers expert, il sera  
troisième expert pour les départages; en cas de

Le nouveau intérêse, par le seul fait d'être  
propriétaire, locataire ou ayant-droits dans  
tous les droits et obligations résultant des prés-  
entes que le conducteur de l'immobile, est subrogé dans  
la partie de l'assurance sur l'existante de ce  
membre.

En cas de mutation dans la propriété ou de  
location d'une partie de l'immobile, la partie qui  
a donné en location, devra attacher l'atten-  
tion du nouveau locataire sur l'existence de ce  
membre ou donne en location, devra attacher l'atten-  
tion d'une partie de l'immobile, la partie qui  
a donné en location dans la propriété ou de  
location d'une partie de l'immobile, la partie qui  
communiquera à tous les intéressés, co-propriétaires  
mis en vue dans la liste du conducteur et devra être  
en application de ce titre de garantie devra être  
modifiée.

Il est arrêté entre tous les co-propriétaires  
pour la première fois, cette assurance sera  
diffusée en principe par l'assemblée générale, à la  
majorité des deux / trois des voix de l'immobile,  
sauf les exceptions reportées au présent règlement  
au titre des procès-verbaux des assemblées générales  
les est être en outre insérées dans un livret dé-  
nommé "LIVRE DE GARANTIE", tenu par la garant et  
qui contiendra, à un même contexte le statut de l'  
immobile, le règlement d'ordre intérieur et les  
modifications.

ARTICLE 46 :  
RECLAMES D'ORDRE INTERIEUR.  
CHAPITRE III.

Pour la première fois, cette assurance sera  
également contractée par les sociétés de la scierie  
"Entreprises Gérardes Jean Debennard", pour une  
durée de dix ans minimum à une compensation de son  
choix.

Tel seront remboursées par les co-propriétaires,  
elles sont payant dans la proportion de ses droits  
dans les parties communales.

assamblée générale.

et rendre du bois que dans les caves.  
Les co-propriétaires ne pourront scier, casser  
Article 50 -

ordre intérieur.

#### SECTION III.

Les berrasses en façade postérieure.  
Le placement d'un garde-manger est autorisé sur  
clame, garde-manger, linge ou autres objets.  
mettre aux façades et balcons, ni échafaudage, ni ré-  
Les co-propriétaires et occupants ne pourront  
Article 49 -

Aspects :

#### SECTION II.

ramoneur. Jure.  
communs, à la diligence du gérant et également par un  
cessaire et au moins une fois l'an, par un ramoneur  
caus au, il's occupent, toutes les fois qu'il sera né-  
de chenille, poêles et fourneaux, dépendant des lo-  
en font usage, les événuels conduits particuliers  
Les propriétaires devront faire ramoner, si, il's  
Article 48 :

tenue de bon soin est entretien.

Il's doivent être effectués par l'assemblée générale  
dans l'intérêt de l'harmonie de l'immeuble  
et sous la surveillance du gérant.  
xées suivant un plan établi par l'assemblée générale  
corps et volutes, doivent être faites aux époussié-  
vant que de dernière, y compris les châssis, garde-  
Les travaux de peinture aux façades, tant de de-  
Article 47 -

Entretien.

#### SECTION I.

ants-droits.  
Il sera tenu de s'y conformer ainsi que ses ay-  
consignées.  
criptions de ce livre de gérance et des décisions y

WITNESS TO THE STATEMENT OF THE DEFENDANT

2.- Les jardinières et pots de fleurs possèdent le sol de viorne être surélevées de manière à éviter l'humidité permanente du dallage et à assurer l'écoulement normal des eaux vers lavalier, ledue devra être marquée bien dégagée. Cet-  
te mesure a pour objet d'épêcher les infiltrations d'eau au travers du dallage jusqu'à dans les appartements du étage et d'éviter les dommages qui en résultent.

1.- Les jardinières possèses sur le mur extérieur formant garde-corps sont tolérées. Toutefois, leur arrimage doit obligatoirement s'effectuer avec précautions (1, arrimage à la lance est interdite), de manière à éviter les écoullements d'eau et de terre vers l'extérieur, car ces écoullements provoquent des saillies sur le mur de la façade et sur les balcons et les fenêtres des étages inférieurs, ainsi que des dégâts importants.

En ce qui concerne les terrasses du 5<sup>e</sup> étage en façade sur l'avenue Hélysmans:

ARTICLE 50

Déclaration de l'Assemblée Générale du 10 décembre 1979

COMPLÉMENT AU RÈGLEMENT D'ORDRE INTERRIEUR

17 MEUBLE DES 85 & 87 AVENUE ARMAND HUYSMANS A IXELLES

memorable case history and experience on the part of each teacher on

www.EasyEngineering.net

Chambers' 666

Il ne pourra être fait dans les conditions de su-  
ttes paliers, aussi le travail de ménage, telles que processus-  
sage de pâtes, lattes, bâches, bordes, etc., de

- 26 -

menage appropries a certain etiquette.

Getriebe interprägation iste couc spezialemeine setzt die  
Tors, les voltumes et joutes d'entraînantes et t'entres vénitien-  
Les; les tapis et carpettes ne peuvent être battus ni  
secondes, les occupants devront faire usage d'appareils

se, accepté ou placé dans ce secte.

une sorte de travail, les jardinières, les pateliers, les es-  
cœillers, les dégagements, etc.. . dévront être maintenus  
toujours en tout temps; il ne pourra jamais y être dépo-

Les parties à usage commun, et plus spécialement les rampes des garages, la cour basse en face de la concessionnaire, l'entrée vers le dépôt des garages.

Dans ce cas, un examen de la cage descellier et de l'entre-eax sera fait contre lequellement avant de l'appeler.

par le géant.

en classe sentir et sur présentation d'un permis signé

qui, dans le cas de l'immigration, ne servira de rien pour empêcher la défaite de l'opposition.

avec toute jucitice.

"éte sur simple demande l'au adressée par le Gérant

autres parties de l'immuable, au cours de ces dernières.

Toutes dégradations commises à La pagode ou à d'autre de l'pagage.

La correction se fait par l'extériorisation au moyen d'une

Le deuxième étage est réservé aux bureaux et aux salles de réunions.

la pose de la couche de peinture sur le mur de la cave dans les appartements que le maître avait dix

réalisation d'un programme de radiation.

S-II est fait usage dans l'ensemble de l'appareil.

Logicielles ou vissements.  
II. ne pourra être fait dans l'immuable aucun  
bruit normal, l'empêcher d'instrument de mesure  
postes de R.E.F., et pick-up est autorisé.  
Toutefois, les occupants seront tenus d'éviter  
que le fonctionnement de ces appareils n'occasionne  
les occupants de l'immuable.

Il s'agit donc véritablement à ce que la transparence familiale, de l'immuable ne soit à aucun moment troublée par l'agent fait, celui de personnes à leur service, leurs

Les co-propriétaires, les locataires, domestiques et autres occupants de l'immeuble sont responsables pour le respect des dispositions de la loi sur l'habitation. Ils doivent faire preuve de bonne volonté et collaborer avec les autorités pour assurer la sécurité et la santé publique.

୬୮ ଶର୍ମା

Si l'ambiance était source de la haine que per bruit  
d'alarme ou autrement, la tolérance pourra être rétablie.  
Pour l'animal dont il s'agit par déclinaison d'une  
assemblée générale statuant à la simple majorité.  
Dans le cas où la tolérance serait abrogée, le  
raté de ne pas se conformer à la décision de l'asse-  
blée entre autres le contreviendrait au parlement des  
communes: intérêts dans préjudice à toutes ses actions  
à ordonner par voie législative.

Les occupants de l'immense sentent au contraire à titre de simple tolérance, à posséder dans l'universelle des choses, objets, et idées.

— ४८ श्रीराम

généralement ces matériaux doivent être réfractaires et métalliques.

Les baux accordés contiennent l'engagement des locataires d'habiter à l'immobile bâugeoisement en bon état de famille et à se conformer aux prescriptions du présent règlement dont il s'accompagne. Il est à ce sujet fait mention dans le code-propriétaire battant sera tenu, sur décret, de co-propriété entre les deux parties. La majorité des voix de l'assemblée générale à la réstitution du bâti de possession sera exercée par tous dommages et intérêts sous peine d'être tenu de verser son locataire.

— 76 DEPTO. II

Les caves ne compor tent pas de quatri èmes dans  
venues.  
Les parties communes distinctes de celles access-  
sibles des appartements dont elles sont la dépen-  
dance.

Elles servent à l'attribution des appartements de  
membres de la passation des actes authentiques de

Les caves sont destinées à dépendre de la partie privative des divers appartenements de l'île.

En cas d'infiltration grave d'un document confidentiel, une coopérative batillière sera tenue, sur décision de l'Assemblée générale à la majorité des voix, de poursuivre ses frais. La résiliation du bail sous peine d'être tenue de tous dommages et intérêts solidairement avec son locataire.

Les deux accords concernant l'engagement des locataires d'habiter à même leur habitation en bon état de famille et à se conformer aux prescriptions du présent règlement dont il s'écoule.

- ୨୬ ଶତାବ୍ଦୀ

petits moteurs actionnant les appareils minagers.

condant aux installations des compétences sur base des  
xe ou occupant, une consommation de mesourt corrèse-  
-e) II sera porté en compte à chaque proportion

gées suivantes :

-et du service d'eau chaude autre que suivant les rè-  
-la participation des frais de chauffage central

décharge de ces obligations.

stures propriétaires ou occupants puissent être  
à l'annuité devra intervenir pour qu'un ou plus  
une déclaration de l'assemblée générale statuant  
peints.

chiffre pour toutes co-propriétaires et occu-  
- la participation aux frais de ces services est  
année.

Le service d'eau chaude fonctionnera toute l'  
degré de chaleur normal dans ses locaux,  
chaque propriétaire a le droit de prétendre avoir un  
simple majorité des voix, tenant bien spécifié que  
directive de l'assemblée générale statuent à la  
le chauffage central fonctionne suivant les  
Article 59 -

Chapitre central et service d'eau chaude.

#### SECTION V.

police et de sécurité.

vront assister à toutes les charges de ville à  
les co-propriétaires et leurs ayants droit de  
Article 58 -

l'échappement libré est intarcte.

effectuer aussi silencieusement que possible.  
nant/ Entrée et la sortie des véhicules doivent s'  
le garage pour y garer une camionnette qui appertient  
autorisier un propriétaire ou locataires à utiliser  
l'assemblée pent n'amonts, si l'autorisation  
entretien des véhicules.

boulevard rester ouvertes que le temps nécessaire à l'  
près l'entrée et la sortie des véhicules; elles ne  
les portes des garages doivent être fermées a-  
marche),

sion de tous dépot de marchandises destinées au com-  
battant allemand, de réserve (mais à l'exclu-  
location (taxi-touage) ils peuvent aussi servir de

Les locaux pourront être affectés à la joli-  
sé de l'entretien.

These locaux sont destinés à l'habitation re-

- 19 -

SECTION A

central de lewas droits communis.

Les appartenements du rez-de-chaussée ne sont visibles que à concurrence de dix pour vingt y contribuer.

### The ascenders.

Ces gazines ne devront pas contrôler auxiliaires, ni de la consommation d'électricité pour l'ascension et de réparation des ascen-

EXTOM

L'usage des associations sera réglementée par l'assemblée générale à la simple majorité des

- ०९ शताब्दी

ASCE 7-16

\*TA NOTORS

seulement de renouvellement de ces services.

Par exception à ce qui est dit ci-dessus, les messages ne participent pas aux frais de consommation du chalelage central et du service d'eau chaude, ni aux frais de réparation, d'entretien

une pourra être diminuée que moyennant une réclusion de l'assemblée générale statuant à l'unanimité.

c) La quote de vingt pour cent prédictée sous la lettre a).

c) au cas où cette différence sera à l'origine de la consommation totale réelle, elle sera ramenée à cette quote-part pour cent de la consommation totale à l'origine de la consommation réelle, elle sera ramenée à cette quote-part pour cent en opérant une réduction progressive de la consommation théorique visées

millimes déterminé par chaque appartement à 1,

on accueillir les propriétaires de l'ensemble au niveau de

sommations théoriques et la consommation réelle

b) La différence entre le total de ces con-  
1'assemblée générale.

éconan dépot de matières n'importe quelles n'est autorisé.

Il ne pourra être établi dans l'immuable aucun dépôt de matières dangereuses. Il assujettira au tout du modèle prescrit par l'assemblée.

Le nom de l'occupant sa propreté, les jours de modèle adults par l'assemblée, cette plaque porte la l'assemblée, il sera permis à établir une plaque du modèle prescrit par l'assemblée.

Il est permis d'apposer sur la porte d'entrée l'occupant et sa propreté.

Il est permis d'apposer sur la porte d'entrée le nom de l'appartement, ou à côté d'elle, une plaque du modèle prescrit par l'assemblée.

Il est permis d'apposer sur la porte d'entrée

entreées, et passages.

Il est permis d'apposer sur la porte d'entrée une plaque prescrit par l'assemblée, sur les portes de murs

et fenêtres et baies, sur les portes de placards ou armoires, et portes de

l'assemblée de faire de la publicité sur l'immuable

Il est interdit, sauf autorisation spéciale de

#### Article 62 -

Il est interdit, sauf autorisation spéciale de munautés pour cet usage intensif d'une chose commune.

Il est interdit, sauf autorisation spéciale de la commune, par un forfait, l'indemnité à payer à la com-

munauté en tant de nombreuses visites de personnes utilisant l'ascenseur, le titulaire de la profe-

ssion libérale devra s'entendre avec la gérance pour son utilisation, le titulaire devra s'entendre avec la gérance pour son utilisation.

Il est interdit, sauf autorisation spéciale de

Il est interdit, sauf autorisation spéciale de

Il est interdit, sauf autorisation spéciale de

sera indépendante.

4) former les portes d'entreées à l'heure qui fait

3) recevoir les paquets et communications.

2) laver les ordures ménagères.

1) tenir en parfait état de propreté les communs,

les jardines à rue, les trottoirs, les entrées, les

halls d'entreées, cours et dégagements des garages, etc..

Il devra notamment :

est d'utiliser dans les maisons bien tenues.

Le service du concierge compose tout ce qu'il

Article 65 -

qui fixera également sa rémunération.

par la Société "Entreprises Générales Jean Désiréard"

Pour la première fois, le concierge sera choisi

rancé.

par le Gérant, après en avoir reçu au conseil de 66-

Il sera enlevé au moins être considéré

ratton.

Un concierge sera choisi par le Gérant avec l'ap-

Article 64 -

#### Concierge.

#### SÉCTION VIII.

des occupations de l'immuable.

Il est avec le souci d'éviter de troubler le sommeil

lundi, à la rentrée des autos pendantes la nuit doit être

de rependre de l'huile sur le sol, de pourrir de la

les conducteurs d'automobiles ne pourront faire

partie ou autres.

Il fera tourner les moteurs sous prétexte de lise au

usage de leurs appareils avérissants dans l'immuable

les automobilistes et les garages ne pourront conte-

nt que le combustible prévu par les régulations.

Il est cette égéravation des risques.

d'explosion cecastions aux co-propriétaires de l'im-

taires d'assurances contre les risques d'incendie et

partiel dépôt, devront supporter les frais supplément-

ceux qui détiennent avoir à leur usage personnel

nérale.

toits sans autorisation expresse de l'assemblée gé-

Le conseil de l'ordre surveille les achats des  
électeur le concierge.

non urgents et peut donner ordre au gérant de con-  
semplice, ordonne les travaux indispensables mais  
gérant, examine ses compétences, fait rapport à l'as-  
Le conseil de l'ordre surveille la gestion du  
du conseil de l'ordre avec voix consultative.  
Le gérant de l'immeuble assiste aux réunions  
et de deux assesseurs.

Le conseil de l'ordre est composé du président  
**Article 68 -**

**CERNAGE.**

**SECTION IX.**

mettre étranger au service de l'immeuble.  
peut exercer dans l'immeuble aucune profession ni  
Si le concierge est marié, son conjoint ne  
dans les parties privatives.  
mensagers pour les occupants, ni exécuter des travaux  
Le concierge ne pourra s'occuper des travaux  
un délégué des co-propriétaires.  
A défaut du gérant, le concierge sera désigné par  
la chambre de l'assamblée le déicide.

Le gérant sera tenu de congédier le concierge  
rant.

Le concierge aura d'ordre à recevoir que du gérant  
ce qui est dit ci-dessus pour le premier concierge.  
Son salaire sera fixé par l'assamblée, sauf  
manuelle.

Les locaux prévus à cet effet et aux frais de la com-  
Le concierge sera logé, éclusière et charrue dans  
tut commandera pour le service général de l'immeuble.  
7) et en général faire tout ce que le gérant  
et le service d'eau chaude.

6) surveiller et entretenir le chauffage central  
gazages à vendre ou à louer.  
5) lasser et faire visiter les appartements et

évidence les préparations indispensables mais non utile.

préparations urgentes et sur les ordres du conseil de démissions, fait exécuter de son propre chef les

surveillante le congrégé, lui donne les ordres et de tous autres appartenances communes.

seurs, du chauffage central, au service d'eau chaude tien des communautés, au bon fonctionnement des assènes-

Le gerant à la charge de veiller au bon entre-

#### Article 70 -

pour cette période si l'y a lieu.

Cette société fixera également sa rémunération

d'un an:

elles émargeront pour la première fois par la société "Bntre-

choisi pour la première fois par la société sera

comme déjà dit à l'article 14, Le gerant sera

Le gerant.

secrétarie servant fixes par l'assemblée; idem pour faire pour la tenue des réunions, les emoluments du

Il n'est pas approuvé, il pourra s'adjointe un secrétaire

Si le gerant est un des co-propriétaires et qu'il

dehors d'eux.

pourra le choisir parmi les co-propriétaires ou en

Le gerant est élu par l'assemblée générale qui

#### Article 69 -

Le procès-verbal sera signé par les membres présents.

Il sera dressé procès-verbal des discussions prises

pondérante.

partage, la voix du président de la réunion est pré-

sitions sont prises à la majorité des voix, dans le cas de deux au moins de ses membres, soit présents, les décis-

Le conseil de France délibère valablement si

tion soit faite d'une manière économique.

Le conseil de France veille à ce que la ges-

seurs.

pour le fonctionnement sur et régulier des ascens-

deur au sein de la société. Il prend toutes dispositions éventuelles

préjudice à ce qu'il sera dit à l'article 77 ci-après

de la quantité des combustibles fournis, mais sans

des fournisseurs proposés, sauf de la qualité et

combustibles, se fait remettre les prix et les noms

gentes et celles ordonnées par l'assemblée générale.

Il a aussi mission de représenter entre les co-propriétaires le montant des fonds et de les verser à quid de droit.

Article 71 -

Le Gérant veillera au bon entretien général de l'assemblée générale.

Le Gérant instruit les contestations relatives aux parties communes vis-à-vis des tiers et des administratrices publiques.

Il fait rapport au conseil de Gérance et à l'assemblée générale, lesquels décideront des mesures à prendre pour la défense des intérêts communautaires. En cas d'urgence, il prendra toutes mesures conservatoires.

Le Gérant présente annuellement ses compétences généraux à l'assemblée générale et les soumet à son approbation et régale s'il y a lieu.

Il présente trimestriellement ses compétences à chaque session et régale s'il y a lieu.

Le Gérant présente annuellement ses compétences générales aux co-propriétaires pour lui permettre de faire face aux dépenses communales.

Le montant de la provision est fixé par l'assemblée.

La provision sera versée au Gérant par les co-propriétaires pour l'assumer.

L'assemblée peut décider aussi la constitution d'un fonds de réserve destiné à faire face aux gros dépenses par l'assemblée.

Le Gérant a le droit de réclamer les provisions communales.

A défaut de paiement, le Gérant assignera le débiteur en paiement, le propriétaire en défaut.

Le Gérant a un mandat contractuel et irrévocable aussi longtemps qu'il est en fonction pour assurer la paix dans la commune.

Les sommes dues par le bailleur sont produisant de six pour cent, net d'impôts, depuis l'établissement du droit et sans mise en demeure intérêt au taux généralement pratiqué en France.

La Société de personnes à responsabilité limitée  
mentionnée aux articles 59 et 60 ci-dessus.  
sous réserve des et sans préjudice des dispositions  
centrale et le service d'eau chaude, etc... Le tout  
et les réparations, tout ce qui concerne le chauffage  
les ascenseurs, l'abonnement d'entretien de ceux-ci  
mêmes, la consommation du courant électrique pour  
douce, etc... Les frais d'éclairage des partis connexes  
secrétarie, les fournitresses de bureau, la correspondance  
de reçus, des factures, le salaire du gérant ou du  
entretien de l'immeuble, l'entretien de la zone  
et usagers et fournitures nécessaires pour le bon  
ment du mobilier commun, boîtes à ordres  
Le, les frais d'achat et d'entretien et de remplacement  
énergie et les versements faits de la sécurité sociale  
lunes et des loix du concierge, le salaire du con-  
de l'électricité, pour l'entretien des parties com-  
telles sont les dépenses de l'eau, de gaz et  
lours droits dans les parties communes.

#### Article 74 -

##### Section X.

bailler des sommes versées au Gérant.  
et il sera valablement libéré VI-S-A-VIS de son  
Le locataire ne pourra s'opposer à ce paiement  
tion dans garde.  
des sommes dues à la communauté; idem en cas de loca-  
ment du Locataire, le montant du loyer à concurrence  
location, le Gérant a délégation de toucher directe-  
à l'appartement du défalquant est donné en  
services communs.

pour la carence du défalquant, les autres co-  
nus au paiement.

au fil en a être donne connaissance aux intéressés qui  
de l'administration , où il sera fait mention dans ces actes  
des franchises ou autres , ayant pour objet un élément  
dans tous actes translatifs ou déclaratifs de propriété .  
Le présent règlement devra être transcrit au entre  
ressés qui en feront la demande .  
Il en sera de même expédition aux frais des intérêts  
avec lequel il est annexé .  
Le présent règlement de co-propriété sera transcrit  
Article 79 .

agé comme dit à la même clause compromissoire .  
En cas de désaccord entre co-propriétaires , il sera  
réservé dans l'acte de base dont la minute précède ,  
un arbitre , conformément à la clause compromissoire ,  
Si le désaccord persiste , le litige sera déré à  
Si l'accord suivient , procès-verbal en sera dressé .  
sera soumis à l'assemblée générale au degré de conciliation .  
du présent règlement général de co-propriété , le litige  
rant , es qualités , sur l'interprétation ou l'application  
En cas de désaccord entre co-propriétaires et gérant .  
Article 78 .

#### DISPOSITIONS GÉNÉRALES .

##### SECTION XI .

sous ce titre à l'acte de base .  
Il en est référé , quant à ce , à ce qui est dit  
Mémoires :  
Article 77 .

évidemment de celles représentées aux articles 59 et 60 .  
cord unique des co-propriétaires : il en est de même  
la présente section , ne peut être modifiée que de l'accord  
la répartition proportionnelle des charges fixée à  
Article 76 .

sont payées et supportées par chaque propriétaire .  
de l'électricité , et tous frais relatifs à ces services  
Les consommations individuelles de l'ean , du gaz et  
Article 75 .

pour la permettre lors seulement .  
même les contrats pour la livraison du mazout , mais ce  
"Entreprises Générales Jean Debennard" souscritra elle -

Le présent règlement devra être transcrit en  
en l'existant la demande.

ontient dans tous actes translittères ou déclarations  
de propriétés, de jalousie ou sur les autres ayant pour  
objet un élément de l'inventaire, ou il sera fait  
mention dans ces actes qu'il en a été donné con-  
naissance aux intéressés qui s'engagent à le ren-  
dre accessible aux personnes qui sont autorisées  
à faire des acquisitions ou des opérations dans tous  
les domaines, étant auparavant de plein droit dans tous